

Lycée Sévigné
2 rue de la Chalotais
BP 91324
35513 Cesson-Sévigné cedex
Ce.0352304p@ac-rennes.fr

SEJOUR A FRANCFORT

CAHIER DES CHARGES

DESCRIPTION DU PROJET

DATES : du lundi 06 décembre en soirée au vendredi 10 décembre 2021 milieu de matinée.

DUREE : 4 jours

DESTINATION : FRANCFORT

PARTICIPANTS : 25 payants prévisionnels dont 23 élèves et 2 accompagnateurs (l'effectif définitif pourra être ajusté)

TRANSPORT : autocar grand confort pour le voyage et les transferts.

HÉBERGEMENT : en auberge de jeunesse

- Elèves en chambres multiples et accompagnateurs en chambre simple ou double.
- Pension complète depuis le diner du mardi 07 décembre jusqu'au pique-nique du déjeuner du 09 décembre 2021
- Diner au restaurant le 09 décembre avant le retour

COUT UNITAIRE ET COUT GLOBAL : Le coût unitaire par participant ne peut excéder 260 euros ; le coût global ne peut donc excéder 6500 euros.

PROGRAMME

Départ du et retour au Lycée Sévigné – 2 rue de la Chalotais – 35510 Cesson-Sévigné ;

Lundi 06 décembre 2021 :

Départ du lycée Sévigné vers 19h00 – 19h30

Trajet de nuit pour l'Allemagne en autocar grand tourisme

Mardi 07 décembre 2021 :

Petit déjeuner sur aire de repos

Arrivée à Francfort vers 08h30/09h00

Visite guidée à pied de la métropole financière : Romerberg, Willy-Brandt-Platz, Neue Mainzer Strasse et Main Tower ou visite guidée du quartier historique

Déjeuner selon proposition

Visite guidée de la maison ou du musée Goethe

Visite du musée Stadel et de la galerie municipale

Trajet vers l'auberge de jeunesse.

Repas et nuit à l'auberge

Mercredi 08 décembre 2021 :

Petit déjeuner à l'auberge
Panier repas fourni par l'auberge
Visite guidée en anglais de l'aéroport international de Francfort.
Pique-nique
Visite guidée de la Banque Centrale Européenne
Ou Visite guidée en anglais de la Bourse de Francfort.
Dîner et nuit à l'auberge de jeunesse

Jeudi 09 décembre 2021 :

Petit déjeuner à l'auberge
Panier repas fourni par l'auberge
Visite libre du musée des sciences expérimentales
Pique-nique
Temps libre en centre-ville
Dîner au restaurant
Départ pour la France vers 20h00

Vendredi 10 décembre 2021 :

Petit déjeuner en cafétéria sur la route
Arrivée prévue au lycée en milieu de matinée

La proposition devra faire état des différentes étapes du voyage et préciser le programme de chaque journée.

PRESTATIONS DEVANT ETRE INCLUSES DANS LE TARIF

- Voyage aller et retour au départ de l'Etablissement Scolaire ;
- Trajets en autocar grand confort pour les voyages aller et retour ainsi que pour les transferts (les trajets en ville seront effectués à pied)
- Tous frais liés à l'utilisation de l'autocar (péages, parking, hébergement et repas du ou des chauffeurs...).
- Petit-déjeuner en cafétéria d'autoroute le vendredi 10 décembre 2021
- Diner au restaurant du jeudi 09 décembre 2021
- Hébergement en pension complète
- Visites, entrées, guides et audioguides
- Détails de l'hébergement avec petits déjeuners et diners
- Les assurances maladie, responsabilité civile et rapatriement sanitaire.
- L'assurance annulation, y compris risque attentats et interdiction édictée par les autorités ainsi que la garantie annulation pour raison de crise sanitaire (les conditions devront être précisées et détaillées).
- Tous les documents concernant le voyage et les transferts.
- La mise en place d'un service audiotel permettant de laisser des messages sur le déroulement du séjour à l'attention des parents.
- L'assistance d'un bureau central 24h/24 et 7 jours sur 7 en cas d'urgence pendant le séjour.

AUTRES DISPOSITIONS

Les prestations non incluses dans le tarif devront être précisées.

La proposition devra faire apparaître les formalités nécessaires (passeport, autorisation de sortie du territoire.....) en vigueur sur les territoires concernés.

La proposition devra respecter autant que possible le déroulé prévu ; les variantes éventuelles devront être explicitées et justifiées.

La proposition devra préciser les différentes étapes de la préparation comme du déroulé du voyage et préciser notamment la date de réception des divers documents de voyage (étiquette d'identification de bagage, itinéraire de voyage avec horaires précis et programme de séjour, titres de transport ...), ainsi que les conditions de règlement.

Les modalités de paiement doivent être clairement précisées, notamment l'acceptation des bons de commande administratifs, les virements administratifs ainsi que pour la procédure de transmission des factures via Chorus Pro.

Compte tenu de la nature de la prestation et de la nécessaire adéquation de celle-ci avec l'intérêt pédagogique du voyage, il est précisé que l'établissement se réserve la possibilité de négocier avec les prestataires ayant soumissionnés.